LE MINISTÈRE DU ROYAUME

Janvier 1994 | France | Vol. 37 n° 1

La prédication dans les territoires souvent parcourus

[1] De nombreuses congrégations parcourent fréquemment leur territoire, et nous nous en réjouissons grandement (Mat. 24:14; 1 Tim. 2:3, 4). Cela suscite certaines difficultés, mais l'expérience démontre qu'on peut les surmonter en étant bien préparé et équipé pour parer à diverses situations.

[2] **Des entrées en matière efficaces sont primordiales:** Il est essentiel de disposer d'une ou plusieurs entrées en matière bien conçues. Veillons à inclure des pensées précises qui expliquent toute l'importance de nos fréquents passages.

[3] Le livre *Comment raisonner* suggère de nombreuses entrées en matière appropriées. Il en figure trois à la page 15, sous la rubrique "Dans les territoires où les gens entendent souvent le message". Répétons celles que nous pensons employer dans notre territoire.

[4] Dans des territoires souvent parcourus, des proclamateurs ont de bonnes conversations en se servant d'informations tirées du journal local. Le livre *Comment raisonner* propose trois illustrations de la méthode. Voyons la deuxième entrée en matière sous la rubrique "Crime/Sécurité" à la page 11, et les deux premières sous la rubrique "Actualité" à la page 9.

[5] **Des entrées en matière personnalisées:** N'hésitons pas à préparer et à utiliser des paroles d'introduction sur le modèle de celles proposées dans le livre *Comment raisonner*. Exprimons-nous de façon naturelle et dans nos propres termes. Avant de les employer dans le territoire, pourquoi ne pas les répéter en compagnie d'un proclamateur expérimenté?

[6] ***Par exemple, nous pourrions dire:***

■ "Depuis mon dernier passage, [mentionnons un fait récent qui préoccupe les gens de la localité]. Ce problème nous touche tous de près ou de loin, et de nombreux habitants du quartier ont dit s'en inquiéter. Ce fait ne vous a peut-être pas laissé indifférent. [Marquons une petite pause pour laisser la personne s'exprimer.] En raison de la situation mondiale, n'êtes-vous pas d'accord avec cette déclaration du prophète Jérémie, au chapitre 10, et au verset 23?" Lisons le verset et demandons à la personne ce qu'elle en pense, puis lisons un passage des Ecritures qui montre comment Jéhovah résoudra le problème en question.

[7] ***Nous pourrions aussi dire:***

■ "Vous avez sans doute entendu aux informations aujourd'hui que [mentionnons un fait précis]. Peut-être pensez-vous comme moi que cela nous touche tous. [Marquons une petite pause pour laisser la personne s'exprimer.] Nous espérons que les autorités trouveront une solution provisoire à ce problème; néanmoins, la Bible montre comment la question sera réglée définitivement." Attirons l'attention sur un passage des Ecritures qui explique ce que Dieu va faire.

[8] **"Pourquoi passez-vous si souvent?"** De bonnes réponses à cette objection se trouvent dans le livre *Comment raisonner* à la page 20 sous la rubrique "Pourquoi repassez-vous si souvent?" Sans attendre qu'on nous fasse la remarque, nous pouvons donner un bon témoignage en saisissant les occasions d'expliquer que par amour pour Dieu et notre prochain, nous passons aussi souvent que possible. A ce sujet, il peut être intéressant de discuter des paroles de Jésus en Jean 21:15-17.

[9] Continuons à surmonter les difficultés que présentent les territoires souvent parcourus, jusqu'au jour où Jéhovah décrétera que c'est assez. Soyons déterminés, confiants en sa direction, en sa protection et en sa bénédiction jusqu'à la fin. — Mat. 28:19, 20.

L'assistance aux réunions: une responsabilité importante

[1] Quelle importance attachez-vous à l'assistance aux réunions? N'est-ce pas une question profonde? La plupart d'entre nous pensent sans doute accorder du prix aux réunions. Toutefois, des rapports indiquent que dans bien des congrégations l'assistance aux réunions a récemment baissé. Un travail non indispensable, la fatigue, les devoirs, une légère indisposition physique ou un peu de mauvais temps empêchent-ils certains de s'acquitter de leur obligation d'assister régulièrement aux réunions (Deut. 31:12)? Puisqu'il s'agit d'une exigence biblique, nous devrions tous considérer cette question avec sincérité: Quelle importance est-ce que j'attache *personnellement* à l'assistance aux réunions?

[2] Certains de nos frères marchent pendant des heures sur des routes poussiéreuses et traversent des rivières infestées de crocodiles pour assister aux réunions. Dans notre congrégation, il y a peut-être des chrétiens fidèles qui, malgré de graves ennuis de santé, des handicaps physiques, un travail écrasant ou les devoirs qu'on exige d'eux à l'école, ne sont 'jamais absents'. (Luc 2:37.) Pourquoi s'efforcent-ils d'être présents? Parce qu'ils savent qu'ils ne peuvent surmonter les difficultés engendrées par le monde actuel en comptant sur leurs propres forces. Ils doivent s'appuyer sur la force que donne Dieu. — 2 Cor. 12:9, 10.

[3] De nos jours, nous suivons le modèle des premiers chrétiens qui se réunissaient régulièrement pour prier, raconter des faits de prédication et étudier la Parole de Dieu (Actes 4:23-30; 11:4-18; Col. 4:16). Nous recevons un enseignement dans le domaine des prophéties et des doctrines, de la conduite pieuse et de la morale, ainsi que des conseils opportuns sur la façon de vivre mieux dès maintenant en appliquant scrupuleusement les principes bibliques (1 Tim. 4:8). En outre, notre espérance en la disparition des problèmes et des souffrances est ravivée. Il est capital de garder cette espérance vivante. — Héb. 6:19.

[4] Quelle importance notre famille attache-t-elle à l'assistance aux réunions? Figurent-elles dans notre programme au même titre que les repas ou notre travail profane? Les soirs de réunion, discutons-nous afin de décider si nous y assisterons ou pas, ou bien est-il de rigueur dans notre foyer de se réunir régulièrement avec nos frères? De nombreux proclamateurs se souviennent de l'exemple de leurs parents pieux qui les ont élevés. "En ce qui concerne Papa, se rappelle avec affection un ancien, il faisait toujours en sorte que notre famille assiste aux réunions. Si quelqu'un était malade, l'un de nous restait avec lui, mais tous les autres allaient à la réunion!"

[5] Dans les prochaines éditions du *Ministère du Royaume*, nous parlerons de la valeur de chacune des réunions de la congrégation afin d'attacher encore plus de prix à ces dispositions spirituelles. Si vous pouvez assister plus assidûment aux réunions, nous sommes sûrs que ces articles vous aideront à prendre conscience de ce que vous manquez. Ils contiendront des rappels utiles à ceux qui dirigent les réunions, ainsi que des suggestions que nous pouvons tous suivre quand nous préparons les réunions ou que nous y participons. Pourquoi ne pas nous réunir en famille et considérer avec sincérité notre comportement dans le domaine de l'assistance aux réunions? Apportons ensuite les changements nécessaires dans notre programme. L'assistance régulière aux réunions est une part essentielle de notre éducation théocratique et nous devrions y attacher une grande importance.

RÉUNIONS DE SERVICE DE JANVIER

Semaine du 3 janvier

Cantique 101

5 mn: Communications. Mentionnez brièvement des idées précises des derniers périodiques qui susciteront l'intérêt dans le territoire.

25 mn: "'La crainte pieuse' — Assemblée de district 1994." Le secrétaire traite du supplément par questions et réponses. Lisez d'abord la lettre du 15 novembre 1993 indiquant à quelle assemblée la congrégation est invitée. Lisez les paragraphes 4 à 6 et 12 à 14 du supplément. Insistez sur l'importance de limiter son choix à la Liste des lieux d'hébergement recommandés, même pour assister à une assemblée autre que celle où est invitée la congrégation, comme l'indique le paragraphe 12. Même s'il semble que personne ne logera dans un hôtel, mettez l'accent sur les principes bibliques d'honnêteté, d'obéissance, de prévenance, etc., mis en relief dans l'article. Félicitez ceux qui soutiennent les dispositions de la Société. Détaillez les paragraphes 16 et 17 s'il y a des non-entendants dans la congrégation.

15 mn: "Aidons autrui à reconnaître la valeur de nos publications." Examen avec l'auditoire. Brèves démonstrations après les paragraphes 3 et 4. Indiquez aux proclamateurs quels livres de 192 pages la congrégation a en stock. A défaut d'autres livres anciens, faire cette démonstration: utilisation du livre *Tout finit-il avec cette vie?* après l'examen du paragraphe 5.

Cantique 116 et prière de conclusion.

Semaine du 10 janvier

Cantique 147

10 mn: Communications et Avis appropriés du *Ministère du Royaume*.

15 mn: Etes-vous prêt à affronter un problème médical qui mettrait votre foi à l'épreuve? Discours enthousiaste par un ancien expérimenté. En utilisant des idées des paragraphes 1 à 3 du supplément au *Ministère du Royaume* de novembre 1990, aidez les auditeurs à être conscients de la valeur protectrice du document "Attestation". A certaines assemblées de district "L'enseignement divin", il a été constaté que *plus de 50 %* des documents n'étaient ni signés ni certifiés par des témoins, et étaient périmés. Faites distribuer les nouvelles cartes aux proclamateurs baptisés, puis examinez la lettre du 10 novembre 1992 qui contient des instructions sur la manière de les remplir. Dites aux frères de ne PAS remplir les cartes ce soir-là mais de les emporter chez eux, d'examiner la question sous le couvert de la prière, puis de les remplir. Mais ILS NE SIGNERONT PAS les cartes à ce moment-là. Ils les apporteront remplies à la prochaine étude de livre où des anciens feront signer, certifier par des témoins et dater les documents. Le conducteur à l'étude de livre utilisera une liste à jour pour s'assurer que personne dans son groupe n'a été oublié. (On peut aider les parents baptisés à remplir les Cartes d'identité de leurs enfants.) Ceux qui auront manqué cette étude de livre pourront toujours recevoir l'aide des conducteurs d'étude de livre et des anciens lors de la réunion de service suivante, jusqu'à ce que tous les proclamateurs baptisés aient convenablement rempli et signé leurs cartes. Les anciens établiront une liste de ceux qui ne se sont pas présentés et essaieront de compléter tous les documents dès que possible.

20 mn: "Retournons stimuler l'intérêt." Discussion avec l'auditoire. Si les proclamateurs utilisent des livres anciens, démonstration: nouvelle visite à une personne qui a accepté un de ces livres. A défaut d'autres livres anciens, démonstration: nouvelle visite à quelqu'un qui a accepté le livre *Tout finit-il avec cette vie*, en reprenant les suggestions du paragraphe 5.

Cantique 154 et prière de conclusion.

Semaine du 17 janvier

Cantique 167

10 mn: Communications. Situation des comptes et remerciements pour les offrandes. Félicitez les assistants pour leur soutien financier à l'œuvre mondiale ainsi qu'à la congrégation. Rappelez que ceux qui n'ont pas encore complété leur document "Attestation" doivent le faire ce soir en s'adressant au conducteur de leur étude de livre ou à un autre ancien.

20 mn: "La prédication dans les territoires souvent parcourus." Par le surveillant au service; questions et réponses. Dans les congrégations qui parcourent fréquemment leur territoire, démonstrations: utilisation d'une des entrées en matière du livre *Comment raisonner* mentionnées dans les paragraphes 4 et 5 et d'une parmi celles suggérées dans les paragraphes 6 et 7, ou d'une qui convient bien au territoire. Dans les congrégations qui ne parcourent pas souvent leur territoire, d'autres entrées en matière appropriées tirées du livre *Comment raisonner* peuvent être utilisées dans les démonstrations. Celles-ci seront soigneusement préparées.

15 mn: Quel est l'avenir de la terre? Livre *Comment raisonner* pages 403-8. 5 mn: Discours reprenant les idées des intertitres des pages 403-5 (jusqu'à l'intertitre). 7 mn: Un nouveau proclamateur et un autre, mûr et expérimenté, examinent le contenu des pages 405-7. Des proches du nouveau proclamateur affirment que d'après la Bible la terre sera détruite. Ce dernier demande au proclamateur plus expérimenté de l'aider à leur faire comprendre les textes bibliques concernant la terre. 3 mn: En conclusion, examinez la question de la page 408: "A qui Dieu accordera-t-il le privilège de vivre éternellement ici-bas?" Encouragez tous les assistants à s'efforcer d'être dignes de ce privilège béni.

Cantique 176 et prière de conclusion.

Semaine du 24 janvier

Cantique 178

5 mn: Communications. Encouragez les proclamateurs à prêcher cette semaine. Annoncez les rendez-vous de prédication.

10 mn: Réponses à vos questions. Discours avec participation de l'auditoire. Aidez les assistants à comprendre pourquoi on devrait agir comme préconisé dans les trois premiers paragraphes. La Société reçoit parfois des appels téléphoniques et des lettres de personnes qui se plaignent que les Témoins de Jéhovah continuent de passer à leur porte, alors qu'elles leur ont demandé à plusieurs reprises de ne plus revenir. Par conséquent, lorsque nous prêchons de maison en maison, examinons l'enveloppe du territoire et prenons note des foyers où on nous intime l'ordre de ne plus revenir.

15 mn: Allocution enthousiaste par un ancien sur l'article "Soyons heureux et organisés", paru dans *La Tour de Garde* du 1er avril 1993, pages 28-31. Faites ressortir que la joie et le bonheur sont deux des caractéristiques du vrai culte.

15 mn: L'activité de la congrégation. Le surveillant au service et un autre ancien examinent l'activité de la congrégation des quatre derniers mois. Un tiers de l'année de service s'est écoulé (septembre à décembre). Qu'accomplit la congrégation? Félicitez-la sincèrement pour les domaines dans lesquels elle fait un bon travail. Mentionnez aussi ceux dans lesquels elle pourrait progresser et offrez des suggestions pratiques. Relatez un ou deux brefs faits encourageants concernant les quatre premiers mois de l'année de service. Soyez positifs et édifiants dans votre conclusion. Jésus a éprouvé de la joie en s'acquittant de son ministère. Nous aussi, nous connaîtrons une grande joie en étant occupés dans l'œuvre que Jéhovah nous a confiée. — Jean 4:34; 1 Cor. 15:58.

Cantique 179 et prière de conclusion.

Semaine du 31 janvier

Cantique 186

5 mn: Communications. Encouragez les proclamateurs à prêcher dès le premier week-end du mois. Vous pouvez donner des suggestions utiles sur la manière de présenter les derniers périodiques.

10 mn: Proposons de maison en maison le livre *Vous pouvez vivre éternellement sur une terre qui deviendra un paradis*. Bref discours enthousiaste montrant que ce livre a fourni la preuve de son efficacité

Suite page 7

"La crainte pieuse" — Assemblée de district 1994

[1] Les assemblées de district 1993 "L'enseignement divin" organisées en France ont réuni 163557 assistants, dont un grand nombre ont exprimé leur profonde reconnaissance pour cette assemblée revigorante sur le plan spirituel. Un total de 1876 personnes se sont fait baptiser parce qu'elles ont prêté attention à l'enseignement divin contenu dans la Bible. Gardant le souvenir d'une assemblée aussi édifiante, nous avons le désir de faire tous nos efforts pour assister au programme stimulant des assemblées de district 1994 "La crainte pieuse" de cet été. En raison des nombreuses difficultés que rencontrent les humains aujourd'hui, il est certain que tous nous inviterons et essaierons d'emmener à l'assemblée les personnes qui étudient la Bible avec nous. Cet événement nous procurera vraiment encouragement et force pour continuer de servir Jéhovah avec crainte pieuse en dépit des obstacles que nous pouvons rencontrer dans l'avenir.

[2] Organisez-vous bien et priez pour assister aux trois jours de ce délicieux banquet spirituel, depuis le cantique d'ouverture jusqu'à la prière de conclusion. Lorsque vous prendrez des dispositions pour assister à l'assemblée, pensez aussi avec amour à ceux qui ont besoin d'aide, notamment à ceux qui s'intéressent depuis peu à la vérité, afin qu'ils soient également présents à toutes les sessions. Il serait des plus utile que vous examiniez les renseignements contenus dans ce supplément avec les personnes qui étudient la Bible en votre compagnie et qui prévoient d'assister à l'assemblée (Gal. 6:10). Le vendredi, l'assemblée débute avec de la musique à 10 h 20 et s'achève vers 17 heures. Le samedi, elle commence à 9 h 30 et se termine, cantique et prière inclus, aux environs de 17 heures. La session du dimanche matin débute à 9 h 30 et l'assemblée s'achève vers 16 h 15. Les renseignements suivants vous aideront dans votre préparation.

[3] **Instructions pour obtenir des chambres:** Après la réunion de service de la semaine du 3 janvier, les congrégations mettront au tableau d'affichage la Liste des lieux d'hébergement recommandés pour l'assemblée de district à laquelle elles sont conviées. Cette liste indique tous les hôtels qui coopèrent actuellement avec le service du logement organisé par la Société. En suivant les dispositions prises, vous faciliterez l'organisation de l'assemblée dont le but est de prévoir suffisamment de logements pour tous à des prix raisonnables.

[4] **Comment procéder:** Dès que votre congrégation aura affiché la Liste des lieux d'hébergement recommandés indiquant les adresses, les tarifs consentis et les numéros de téléphone des hôtels — mais PAS avant — téléphonez à l'hôtel de votre choix pour faire votre réservation; précisez que vous êtes Témoin de Jéhovah ou que vous allez assister à l'assemblée organisée par la Société. De cette façon, vous bénéficierez des tarifs notés sur la liste. Ils sont pour la plupart nettement inférieurs au tarif normal.

[5] IL FAUDRA VERSER DES ARRHES correspondant au prix d'une nuit pour réserver

la chambre. Envoyez-les directement à l'hôtel AUSSITÔT après avoir réservé. Si l'hôtel ne reçoit pas d'arrhes, la réservation peut être annulée à tout moment. LES HÔTELIERS NE SONT PAS TENUS DE RÉSERVER LES CHAMBRES OU D'ACCORDER LES TARIFS PRÉFÉRENTIELS SI DES ARRHES NE SONT PAS VERSÉES. Si vous êtes obligé d'annuler votre réservation, faites-le aussitôt savoir à l'hôtel. Ainsi, la chambre libérée sera disponible pour d'autres assistants.

[6] Si le premier hôtel que vous appelez est complet, appelez-en un deuxième que vous aurez choisi sur la liste, et ainsi de suite. Souvent, tout le monde appelle les hôtels les plus proches du lieu de l'assemblée; vous aurez donc avantage à essayer les hôtels plus éloignés. Ils proposent fréquemment des chambres confortables à plus bas prix. Jusqu'à ce que chacun ait une chambre, le service du logement continuera d'envoyer aux congrégations des listes révisées sur lesquelles les hôtels complets seront remplacés par d'autres. Par conséquent, si tous les hôtels portés sur la liste sont complets, attendez patiemment la liste suivante pour obtenir une chambre.

[7] **Cités universitaires:** A certaines assemblées, en plus des hôtels, on loue des chambres en cité universitaire pour parvenir à loger tous les assistants. En règle générale, les congrégations recevront des renseignements à ce sujet un mois environ après l'envoi de la première liste des hôtels. Ceux qui sont intéressés par ce type d'hébergement suivront les instructions jointes à la liste qui est envoyée aux congrégations par le Comité d'assemblée.

[8] **Cas particuliers:** Cette disposition ne concerne que les proclamateurs, ainsi que leurs enfants, qui ont une bonne réputation et dont la demande est approuvée par le comité de service de la congrégation. Celle-ci devrait veiller à s'occuper de ces personnes et non s'en décharger sur le Comité d'assemblée. Les anciens ou d'autres membres de la congrégation au courant de leur situation peuvent leur apporter avec amour l'aide nécessaire. Cela exige souvent que les proclamateurs s'inquiètent des besoins des serviteurs à plein temps, des personnes âgées, des handicapés, ou d'autres encore. Par exemple, on peut s'occuper d'eux en les emmenant ou en prenant soin d'eux d'autres façons. — Jacq. 2:15-17; 1 Jean 3:17, 18.

[9] Bien sûr, le service du logement s'efforcera de loger les proclamateurs qui ont des besoins particuliers et ne peuvent être aidés par les membres de leur congrégation. Ces proclamateurs peuvent faire part au secrétaire des difficultés qu'ils rencontrent. Le secrétaire en parlera avec le comité de service de la congrégation afin de voir s'il est possible à celle-ci d'aider ces personnes à se loger pendant l'assemblée. Si tel n'est pas le cas, il leur remettra une Demande de chambre pour cas particuliers. Ce formulaire est réservé uniquement à ceux qui ont des besoins spéciaux. Il doit être rempli par le demandeur et remis au secrétaire, lequel s'assurera que les renseignements fournis sont complets et exacts, et que le postulant a réellement besoin d'un tel hébergement; les raisons doivent être EXPLIQUÉES EN DÉTAIL dans l'espace réservé à cet effet sur le formulaire. Cette démarche doit être faite bien avant l'assemblée. Le secrétaire enverra ensuite le formulaire au service du logement, qui prendra directement contact avec le postulant.

[10] Ceux qui ont des besoins particuliers ne doivent PAS demander une chambre en arrivant à l'assemblée, car le service du logement doit avoir l'avis du comité de service de la congrégation.

[11] L'hébergement chez les particuliers est réservé à ceux qui auraient vraiment du mal à se loger autrement. Ce genre de logement n'est pas prévu pour ceux qui peuvent s'offrir une chambre d'hôtel, mais désirent simplement loger gratuitement ou à moindres frais pour faire des économies. En outre, il serait incorrect que ceux qui font une telle demande abusent de l'hospitalité des frères en s'attendant à ce qu'ils les logent avant ou après l'assemblée. Le logement n'est offert que PENDANT l'assemblée. Ceux qui bénéficient de ce type d'hébergement doivent respecter les biens de leur hôte, ne rien abîmer, ne pas aller dans les lieux où ils ne sont pas invités, et veiller à ce que leurs enfants agissent de même. Si des hôtes ont à déplorer des indélicatesses de ce genre, ils doivent immédiatement en informer le service du logement, qui sera heureux de leur apporter son aide.

[12] **Pour ceux qui assisteront à une autre assemblée:** Dans la plupart des cas, l'assemblée à laquelle vous êtes invité est la plus proche de votre domicile. Le nombre de places, les publications, la nourriture, le logement, etc., tout a été prévu en partant du principe que la majorité des proclamateurs assisteront à l'assemblée à laquelle ils sont conviés. Toutefois, si pour une raison quelconque vous devez assister à une autre assemblée et loger sur place, le secrétaire de votre congrégation peut vous donner l'adresse du bureau de l'assemblée où vous vous rendrez. Ces adresses sont indiquées au verso des formulaires "Demande de chambre pour cas particuliers". Puis demandez une liste des hôtels en écrivant à ce bureau d'assemblée et en joignant une enveloppe timbrée à votre adresse. Dès que vous recevrez cette liste, faites votre réservation.

[13] **Votre coopération est indispensable:** La bonne marche et l'efficacité du service du logement dépendent de la coopération de tous ceux qui recherchent une chambre (Héb. 13:17). C'est pourquoi nous demandons à tous de coopérer avec le service du logement organisé par la Société et de s'adresser UNIQUEMENT AUX HÔTELS RÉPERTORIÉS SUR LA LISTE DE CETTE ANNÉE, afin que nous ne rencontrions pas de grosses difficultés lorsque nous rechercherons des chambres. Nous avons passé des accords avec les hôteliers de la liste stipulant que nos congressistes s'adresseront à eux. Ils ont ainsi la garantie de s'assurer notre clientèle s'ils accordent des tarifs spéciaux. La plupart d'entre nous prennent à cœur les instructions précises qui ont été données dans les précédents suppléments du *Ministère du Royaume,* avec de nombreux résultats excellents. Il est cependant toujours nécessaire d'encourager chacun à SUIVRE LES DIRECTIVES SUIVANTES POUR OBTENIR DES CHAMBRES D'HÔTEL:

a) Ne recherchez pas et n'appelez pas des hôtels de la ville d'assemblée pour demander s'ils figurent sur la liste ou s'ils appliquent à la Société des tarifs spéciaux pour l'assemblée. En outre, ne vous rendez pas dans le même hôtel tous les ans sans avoir au préalable vérifié qu'il figure bien sur la liste.

b) N'acceptez pas de payer un prix supérieur à celui qui est indiqué sur la liste de cette année.

c) Ne réservez pas de chambres dans un hôtel où vous ne comptez pas loger, ou dans plusieurs hôtels en prévoyant de vous y rendre en arrivant pour choisir la meilleure chambre et annuler les autres réservations (Mat. 5:37). Ce serait inconvenant, car vous empêcheriez les hôteliers de louer ces chambres et d'autres proclamateurs d'en disposer, alors qu'elles sont souvent très recherchées.

d) Ne réservez pas de chambres pour vous-même ou pour d'autres personnes de façon anonyme ou sans envoyer immédiatement des arrhes pour chaque chambre.

e) Ne faites pas dormir dans une chambre un nombre de personnes supérieur à celui autorisé par la loi ou par la direction de l'hôtel. Ce nombre n'excède habituellement pas quatre ou cinq, enfants compris. N'oubliez pas que vous payez un tarif pour le nombre CONVENU d'occupants.

[14] Le non-respect de ces recommandations rend difficile l'obtention de tarifs intéressants et jette l'opprobre sur le nom et l'organisation de Jéhovah (voir Psaume 119:168). C'est pourquoi la Société va demander aux services du logement de prendre contact avec les hôteliers pour savoir si certains ont à se plaindre, et de qui. Si, de votre côté, VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTÉS DANS UN HÔTEL, veuillez le signaler sans hésitation au surveillant du service du logement pendant l'assemblée pour qu'il vous aide à les résoudre sur-le-champ.

[15] Le Comité de l'assemblée s'évertue à réduire au minimum les dépenses des assistants. Il est donc de notre intérêt à tous de coopérer pleinement avec le service du logement mis en place par la Société pour que cette disposition soit maintenue. La liste des hôtels offre un choix de lieux d'hébergement de bonne qualité dans des hôtels qui coopèrent avec nous. Notre objectif est d'aider tous les assistants à être hébergés aussi confortablement que possible à moindres frais, afin de profiter dans les meilleures conditions de l'excellent enseignement spirituel de l'assemblée.

[16] **Sessions en langage gestuel:** Comme l'indique la lettre du 15 novembre 1993, des sessions en langage gestuel seront organisées dans quatre villes d'assemblées. Des dispositions sont prises pour que le programme ne soit pas seulement interprété, mais donné en direct par des frères qualifiés. Nous espérons qu'une grande partie du programme pourra être ainsi présentée aux assistants qui auront également l'occasion de profiter d'une compagnie très édifiante au sein de groupes beaucoup plus importants. En conséquence, il n'est prévu de sessions en langage gestuel à AUCUNE autre assemblée.

[17] En raison de ce changement considérable, il est important que tous les non-entendants commencent IMMÉDIATEMENT à prendre des dispositions pour assister aux sessions en langage gestuel de l'une de ces quatre assemblées de district. Les anciens s'assureront que chaque non-entendant de la congrégation connaît cette disposition et lui demanderont s'il a besoin d'aide pour assister à l'assemblée.

[A l'attention du collège des anciens: Lors de la réunion de service de la semaine du 3 janvier, lisez la lettre de la Société datée du 15 novembre 1993. Après cette réunion, mettez au tableau d'affichage la lettre et la liste. Les anciens ne doivent PAS décaler le jour de la réunion de service afin de la tenir plus tôt cette semaine-là. PERSONNE, PAS MÊME LES ANCIENS, NE DOIT RÉSERVER DE CHAMBRE DANS UN HÔTEL AVANT CETTE RÉUNION DE SERVICE. De cette façon, toutes les congrégations recevront ces renseignements la même semaine. Dans toute la mesure du possible, le secrétaire de la congrégation présentera tous les sujets et les communications qui auront trait à l'assemblée lors des réunions de service futures, sauf indication contraire ou à moins qu'il soit dans l'impossibilité de le faire.]

AVIS

■ Publications proposées en **janvier:** N'importe quel livre de 192 pages publié avant 1981. Si votre congrégation ou les congrégations voisines ne disposent plus de livres anciens, vous pouvez demander à la Société le livre *Tout finit-il avec cette vie?* **Février:** *Vous pouvez vivre éternellement sur une terre qui deviendra un paradis.* **Mars:** *La Révélation: le grand dénouement est proche!* **Avril et mai:** Les périodiques *La Tour de Garde* et *Réveillez-vous!* ainsi que toute brochure grand format (sauf la brochure *L'école*). L'abonnement sera éventuellement proposé lors des nouvelles visites si la personne manifeste de l'intérêt. REMARQUE: Les congrégations qui ont besoin des articles de campagne précités les feront figurer sur leur prochaine Demande de publications, formule S(d)-14.

■ Les congrégations prendront des dispositions pratiques pour le Mémorial qui sera célébré cette année le samedi 26 mars après le coucher du soleil. Bien qu'il soit souhaitable que chaque congrégation célèbre séparément le Mémorial, cela n'est pas toujours possible. Là où un certain nombre de congrégations tiennent leurs réunions dans la même Salle du Royaume, il peut être préférable qu'une ou plusieurs d'entre elles utilisent d'autres locaux ce soir-là. Le Mémorial ne devrait pas commencer tard au point de rebuter les personnes qui manifestent de l'intérêt depuis peu. D'autre part, il ne faudrait pas que l'horaire soit si serré que le temps manquerait avant et après le Mémorial pour saluer les visiteurs, proposer une aide spirituelle suivie à certains d'entre eux ou pour que tous les assistants s'encouragent mutuellement. Après avoir examiné soigneusement tous les facteurs en jeu, les anciens devraient déterminer quelles dispositions prendre pour permettre à tous ceux qui assisteront au Mémorial de profiter au maximum de cet événement.

■ A partir de février, ou du 6 mars au plus tard, les surveillants de circonscription présenteront un nouveau discours public intitulé "L'humanité gémit — Combien de temps encore?"

■ Le discours spécial prévu à l'époque du Mémorial sera présenté dans le monde entier le dimanche 10 avril 1994. Il s'intitulera "La religion est-elle sur le déclin?" Un plan sera fourni. Les congrégations qui ont la visite du surveillant de circonscription, leur assemblée de circonscription ou leur assemblée spéciale d'un jour cette semaine-là écouteront le discours spécial la semaine suivante. Aucune congrégation ne programmera ce discours avant le 10 avril.

■ Depuis quelques mois, les périodiques pour les abonnements en certaines langues, dont la langue française, sont envoyés depuis la filiale d'Espagne. Cette décision a été prise dans le souci de diminuer les frais postaux, les tarifs étant plus bas en Espagne à l'heure actuelle. Si des abonnés vous interrogent à ce sujet, vous serez en mesure de leur en expliquer la raison sans qu'il vous soit nécessaire de nous écrire.

■ Nouvelle publication en stock:
Bulgare: *Dieu se soucie-t-il vraiment de nous?*

■ Publications épuisées:
Français: Volumes reliés de *La Tour de Garde* 1965 et 1966.

RÉPONSES À VOS QUESTIONS

■ Que faire si une personne demande avec insistance de ne plus recevoir la visite des Témoins de Jéhovah?

Si une inscription interdit formellement que l'on vienne parler de religion ou mentionne explicitement les Témoins de Jéhovah, il serait préférable de respecter la volonté des personnes et de ne pas frapper à leur porte.

Nous voyons parfois des écriteaux interdisant l'entrée aux démarcheurs et aux quêteurs. Ils ne s'adressent pas à nous, car nous accomplissons une œuvre religieuse charitable. Il serait bien de ne pas en tenir compte et de frapper à la porte. Si notre interlocuteur trouve à redire à notre visite, nous pouvons lui expliquer avec tact pourquoi nous pensons que l'inscription en question ne s'applique pas dans notre cas. Si maintenant il nous fait clairement savoir que l'interdiction concerne également les Témoins de Jéhovah, nous respecterons sa volonté.

Il arrive parfois que notre interlocuteur s'énerve et demande catégoriquement de ne plus recevoir notre visite. Nous devons accéder à sa requête. Il faut alors mettre une note datée dans l'enveloppe du territoire afin que les proclamateurs qui le parcourront ultérieurement ne frappent pas à la porte de cette personne.

Cependant, n'oublions pas que de telles maisons ne sont pas à éviter indéfiniment. Il peut arriver que les occupants actuels déménagent. Il est également possible qu'un membre de la famille accueille favorablement la bonne nouvelle. Le cœur de la personne avec qui nous avons parlé peut changer, la rendant plus réceptive à notre message. C'est pourquoi, après un certain laps de temps, nous devrions retourner voir une telle famille afin de nous rendre compte de son attitude.

Il faut vérifier le dossier des territoires une fois par an et dresser la liste des maisons à ne pas visiter. Sous la direction du surveillant au service, des proclamateurs expérimentés qui font preuve de tact pourront être désignés pour aller frapper au domicile de telles personnes. Il sera possible de dire à ces dernières que l'on vient voir si les occupants de la maison n'ont pas changé. Les proclamateurs devront être bien au fait des pensées du livre *Comment raisonner*, pages 15 à 24, sous l'entrée "Comment surmonter les objections". Si l'interlocuteur a une attitude raisonnable, on pourra de nouveau lui rendre visite selon la méthode habituelle. S'il se montre tout aussi opposé qu'auparavant, on ne reviendra pas le voir avant l'année suivante. Le collège des anciens peut décider que, parfois, il est plus sage, compte tenu de la situation, d'agir autrement.

Réunions... ***(suite de la p. 2)***

en amenant des personnes à connaître et à servir Jéhovah. Démonstration: un proclamateur se prépare à utiliser le livre dans le ministère en se servant des suggestions du *Ministère du Royaume* de ce mois.

20 mn: "L'assistance aux réunions: une responsabilité importante." Par questions et réponses. Lors de l'examen du paragraphe 2, interviewez des proclamateurs qui ont surmonté des obstacles afin d'assister régulièrement aux réunions.

10 mn: Besoins de la congrégation ou "Ayons un bon point de vue sur la miséricorde divine". Discours par un ancien, tiré de l'article de *La Tour de Garde* du 1er octobre 1993, pages 22-5.

Cantique 188 et prière de conclusion.

ÉTUDE DE LIVRE

Programme pour l'étude du livre *Comment s'assurer une vie de famille heureuse.*

3 janvier:	**Révision des chapitres 1 à 5**
10 janvier:	**Pages 70 à 76**
17 janvier:	**Pages 77 à 84**
24 janvier:	**Pages 85 à 94***
31 janvier:	**Pages 94* à 105***

* Jusqu'à ou à partir de l'intertitre.

RAPPORT D'OCTOBRE

Nombre de:		Moy. H.	Moy. Pér.	Moy. Vis.	Moy. E.B.
Pion. sp.	**81**	**122,6**	**44,3**	**44,1**	**3,7**
Pion. perm.	**4 701**	**85,4**	**22,4**	**26,7**	**2,4**
Pion. aux.	**5 022**	**61,9**	**14,8**	**16,4**	**1,1**
Procl.	**112 375**	**11,5**	**4,1**	**3,8**	**0,4**
TOTAL:	**122 179**			Baptêmes:	**393**

Aidons autrui à reconnaître la valeur de nos publications

[1] "La parole de Dieu est vivante et fait sentir son action." (Héb. 4:12). Puisque nos publications bibliques aident les gens à tirer profit de l'action de la Parole de Dieu, nous utilisons ces imprimés dans le but de stimuler leur intérêt pour la Bible lorsque nous donnons un témoignage informel ou lorsque nous allons de maison en maison.

[2] En janvier, nous proposons n'importe quel livre de 192 pages publié avant 1981. Si votre congrégation possède ces livres, préparez votre présentation du message du Royaume de manière à l'orienter vers une idée précise du livre que vous emploierez. De quelle façon procéder?

[3] **Comment se préparer:** Tout d'abord, choisissez dans le livre que vous utilisez un extrait susceptible de retenir l'attention des personnes sincères de votre territoire. Ensuite, essayez de vous rappeler un événement de l'actualité ou un sujet d'intérêt général dont vous pourriez discuter brièvement avec votre interlocuteur avant de diriger son attention sur l'extrait que vous avez choisi dans le livre. Peut-être cet extrait contient-il un verset biblique cité en référence ou *in extenso* et que vous pourrez lire, soit dans la Bible, soit directement dans le livre, pour appuyer vos dires. Si la personne s'intéresse réellement à ce que vous expliquez, vous jugerez peut-être bon de lui proposer le livre. A ce moment-là, ou plus tard si cela vous semble mieux, expliquez-lui en quelques mots comment est financée notre œuvre mondiale de prédication, et offrez-lui l'occasion de faire une offrande si elle le désire. Dans tous les cas, essayez de laisser une question ou une pensée en suspens, dont vous vous servirez comme point de départ lors de votre prochaine visite.

[4] Beaucoup de congrégations ont en stock quelques livres *Votre jeunesse — Comment en tirer le meilleur parti* et *Ecoutez le grand Enseignant*. Si vous possédez ces livres, pourquoi ne vous prépareriez-vous pas à converser avec les jeunes de votre territoire? Encouragez-les à lire un de ces très bons livres. Si vous proposez *La vérité qui conduit à la vie éternelle*, vous pouvez adapter la méthode donnée précédemment et vous préparer pour discuter de toute doctrine biblique fondamentale exposée dans cet excellent auxiliaire d'étude biblique.

[5] Vous voudrez peut-être utiliser le livre *Tout finit-il avec cette vie?* Il est facile à présenter et traite de sujets variés. Voici, par exemple, ce que vous pouvez dire après vous être présenté: "Avez-vous déjà imaginé ce que serait une bonne santé, peut-être même une santé parfaite et cela pour toujours? [Laissez la personne répondre.] Si nous avions une santé parfaite, la vie serait beaucoup plus agréable. Savez-vous que Dieu nous promet dans la Bible, en Révélation 21:4, qu'un jour la maladie et même la mort auront disparu? [Commentez brièvement les versets 1 à 3 et lisez Révélation 21:4 si possible.] C'est ce pour quoi les gens prient lorsqu'ils demandent que le Royaume de Dieu vienne et que la volonté de Dieu se fasse sur la terre. N'aimeriez-vous pas en apprendre davantage sur cette promesse merveilleuse?"

[6] Parfois, il peut être plus judicieux de proposer des périodiques ou un tract. Nous avons toutes les raisons d'encourager les autres avec zèle et enthousiasme à lire ces publications pour qu'ils puissent ressentir l'action de la Parole de Dieu dans leur vie en se prêtant à sa direction.

Retournons stimuler l'intérêt

[1] Des nouvelles visites efficaces favorisent la croissance d'une personne, qui peu à peu devient croyante. Quelles suggestions pratiques est-il bon de garder à l'esprit quand nous retournons voir les gens qui ont manifesté de l'intérêt?

[2] Avant toute chose, préparons-nous bien. La préparation commence dès la première rencontre. Comment cela? Prenons des notes précises. Notons le nom de la personne, le sujet abordé, la réaction de notre interlocuteur et ce que nous lui avons éventuellement laissé. Puis relisons nos notes de maison en maison avant de repasser, et réfléchissons dans la prière à ce que nous allons dire.

[3] Maintenant, nous sommes prêts. Que dire? Si nous avons laissé une question en suspens lors de notre premier passage, reprenons ce sujet quand nous revenons. Si par exemple la première discussion traitait des bienfaits qu'apportera le Royaume de Dieu, nous pouvons soulever la question: "Pourquoi Dieu permet-il la méchanceté?"

Quand nous revenons, nous pouvons dire après avoir salué la personne:

■ "Lors de notre dernier entretien, nous nous sommes demandé pourquoi un Dieu d'amour permet autant de méchanceté aujourd'hui. Y avez-vous réfléchi? [Laisser la personne répondre.] Pensez-vous que Dieu se soucie vraiment des humains? [Laisser la personne répondre.] Regardez ce que la Bible déclare en Jean 3:16." Après avoir lu ce verset, attirons l'attention sur des idées précises du chapitre 8 du livre *La vérité qui conduit à la vie éternelle;* il expose les raisons pour lesquelles Dieu tolère la méchanceté à notre époque.

[4] Voici une autre question qui susciterait la réflexion lors d'un premier passage: "Si Dieu voulait que l'homme vive éternellement, pourquoi les gens vieillissent-ils et meurent-ils?" Quand nous revenons, montrons à la personne la réponse que la Bible donne à cette question en Romains 5:12. Après avoir lu le verset, reportons-nous à l'avant-dernier paragraphe, page 35 du livre *Tout finit-il avec cette vie?* qui explique la cause fondamentale de la vieillesse et de la mort.

[5] Si lors de notre premier passage nous avons laissé le livre *Tout finit-il avec cette vie?*, nous pouvons montrer l'illustration de la page 24, l'expliquer brièvement, puis lire le Psaume 90:10. Ensuite, nous pourrions dire: "Comme vous le constatez, la Bible décrit bien ce qu'est notre vie et montre qu'elle est brève. Mais est-ce que ce sera toujours comme cela? Veuillez noter ce que Jean 17:3 dit au sujet de l'espérance de la vie éternelle dans un monde nouveau juste." Lisons Jean 17:3 et abordons des pensées précises du livre.

[6] Toutefois, soyons prudents. Ne posons pas n'importe quelles questions lors de la nouvelle visite. En demandant "Avez-vous lu la publication que je vous ai remise?" ou "Vous rappelez-vous de moi?" ou bien "Vous souvenez-vous de quoi nous avons parlé la dernière fois que je suis venu?", nous risquons de mettre la personne dans l'embarras. En général, ces questions ne donnent rien qui vaille. Soyons plutôt amicaux, souples et brefs. Ces qualités serviront notre message.

[7] Grâce à ces méthodes, et à d'autres encore, peut-être stimulerons-nous l'intérêt dans le cœur des gens. Pourquoi ne pas nous fixer l'objectif d'effectuer au moins une nouvelle visite chaque semaine? Appliquons les suggestions pratiques données ci-dessus, et côtoyons des proclamateurs expérimentés qui nous aideront. Notre joie augmentera si nous bâtissons sur l'intérêt initial en faisant des nouvelles visites efficaces.

© 1994 Watch Tower Bible and Tract Society of Pennsylvania. Tous droits réservés. Imprimé en France par l'association "Les Témoins de Jéhovah", 14, rue Charles-Cros, 27400 Louviers.